Le Magazine
de la **Communauté**
de **Communes**
du **Val de l'Eyre**

Val de l'Eyre

Octobre 2012 N°5

LE CINÉMA INTERCOMMUNAL : dans quelques jours l'ouverture !

pages 10 et 11

BELIN-BELIET / LE BARP / LUGOS / SAINT-MAGNE / SALLES

p.8 ECONOMIE le succès se confirme

p.12 LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DE LUGOS

p.19 VAL'BUS Vous transporte de bonheur !

Val de l'Eyre
Communauté de Communes

3 L'éditorial

4 Le fonctionnement de la communauté de communes

6 Le compte administratif 2011

7 Économie

8 Le développement économique

10 Le nouveau cinéma

12 Le nouveau groupe scolaire de Lugos

13 Le transport scolaire

14 Le transport à la demande

15 Le plan local de l'habitat

15 La sécurité et prévention de la délinquance

16 L'accueil des Gens du voyage

16 Le spadium est en forme

17 La déchetterie de Lugos

18 Nos déchets

Contact de votre mairie

Mairie de Belin-Beliet
Tél. : 05 56 88 00 06
email : mairie@belin-beliet.fr

Mairie du Barp
Tél. : 05 57 71 90 90
email : mairie@ville-le-barp.fr

Mairie de Lugos
Tél. : 05 57 71 95 26
email : commune.lugos@wanadoo.fr

Mairie de Saint-Magne
Tél. : 05 56 88 51 09
email : mairie.saint.magne@wanadoo.fr

Mairie de Salles
Tél. : 05 57 71 98 60
email : contact@ville-de-salles.com

VAL DE L'EYRE
LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L'EYRE

Ce magazine tient lieu de rapport d'activité pour 2011.
CdC du Val de l'Eyre - 20 route de Suzon 33830 Belin-Beliet
Tél. 05 56 88 85 88 – fax : 05 56 88 85 85 – email : cdc@valdeleyre.fr
Directeur de la publication : Philippe LACOSTE ❙ Conception-maquette-réalisation : Aggelos
Impression : Sodal ❙ Tirage à 7 500 ex. ❙ Dépôt légal à parution
Crédit photos : CdC du Val de l'Eyre - Didier Fosse ❙ Impression sur papier recyclé

Val de l'Eyre
Communauté de Communes

L'avenir, ici et maintenant !

Le Président,
Philippe LACOSTE
Président
de la Communauté de
Communes
du Val de l'Eyre
Maire de Saint-Magne

Notre intercommunalité aura 10 ans en cette fin d'année 2012. Un âge qui paraît bien jeune à l'échelle des collectivités locales.

Née de la volonté unanime des cinq communes membres, nous pouvons d'ores et déjà dresser un premier bilan conséquent des actions menées par la Communauté de Communes. 35 millions d'euros ont ainsi été investis depuis 2003, principalement pour les constructions scolaires, l'extension de nos zones d'activités économiques et la réalisation de la piscine intercommunale.

Aujourd'hui, la Communauté de Communes poursuit ses investissements par un programme pluriannuel de 12 millions d'euros au travers de huit opérations dont 5 projets scolaires.

Le cinéma intercommunal sera la première opération de ce programme à voir le jour courant novembre 2012. Nul doute que cet équipement entièrement repensé et modernisé est attendu avec impatience et qu'il permettra de profiter d'une offre culturelle et de loisirs de grande qualité.

Autre service de proximité, Val'Bus, le tout nouveau transport à la demande destiné aux jeunes et aux moins jeunes du territoire. Pour tout déplacement à l'intérieur de notre périmètre, et pour de nombreuses destinations à l'extérieur de celui-ci, Val'Bus est à votre disposition du lundi au vendredi de 6h30 à 20h. Le succès est déjà au rendez-vous puisqu'il a fallu rapidement mobiliser un deuxième véhicule pour répondre aux demandes, 2 000 trajets ayant été effectués en un an.

En pages économie, vous découvrirez les futures implantations d'entreprises sur nos zones d'activités, fruit de nos efforts continus depuis la création de notre collectivité. Nous dénombrons aujourd'hui 995 professionnels, soit une progression de 31% depuis 2007. Ce résultat prometteur est essentiel pour favoriser l'emploi local, gage de l'harmonie d'un territoire par ailleurs très attractif pour les nombreuses familles qui s'y implantent.

L'avenir se prépare ici et maintenant. Ce nouveau numéro de la revue communautaire, vous permettra certainement d'en juger. Je vous en souhaite une bonne lecture.

LE VAL DE L'EYRE, une **mutualisation** de compétences et de moyens...

Née en 2003, la Communauté de Communes du Val de l'Eyre mutualise des ressources fiscales pour établir une véritable solidarité entre toutes les composantes d'un même territoire. Cette communauté peut ainsi entreprendre et mener à terme des réalisations qui seraient hors de portée d'une commune isolée.

Contacts utiles

- ***Communauté de Communes du Val de l'Eyre***
  Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
  Tél. : 05 56 88 85 88
  email : cdc@valdeleyre.fr
- ***Direction générale des services/service développement économique :***
  Evelyne Durif
  Tél. : 05 56 88 85 88
  email : edurif@valdeleyre.fr
- ***Services techniques :***
  Christelle Joucla-Tonnelle
  Tél. : 05 56 88 85 88
  email : cjoucla@valdeleyre.fr
- ***Service Transports :*** *Nadine Gatt*
  Tél. : 05 56 88 85 88
  email : ngatt@valdeleyre.fr
- ***Service déchets :*** *Véronique Dupin*
  Tél. : 05 56 88 85 88
  email : vdupin@valdeleyre.fr
- ***Service public d'assainissement non collectif (SPANC) :***
  Audrey Duredon et Pascal Darriet
  Tél. : 05 56 88 85 88
  email : spanc@valdeleyre.fr
- ***Service développement numérique/Eclairage public/SIG :*** *Maria Laporte*
  Tél. : 05 56 88 85 88
  email : mlaporte@valdeleyre.fr
- ***Service comptabilité :*** *Christelle Langlois*
  Tél. : 05 56 88 85 88
  email : clanglois@valdeleyre.fr
- ***Ambassadeur du tri :*** *Dominique Baude*
  Tél. : 05 56 88 85 88
  email : dbaude@valdeleyre.fr

Le Val de l'Eyre en quelques chiffres

- *5 communes*
- *546 km², dont 80% de forêt*
- *16 899 habitants (INSEE 1er janvier 2012)*
- *2 867 enfants scolarisés*
- *712 entreprises*

... pour une **dynamique** de territoire

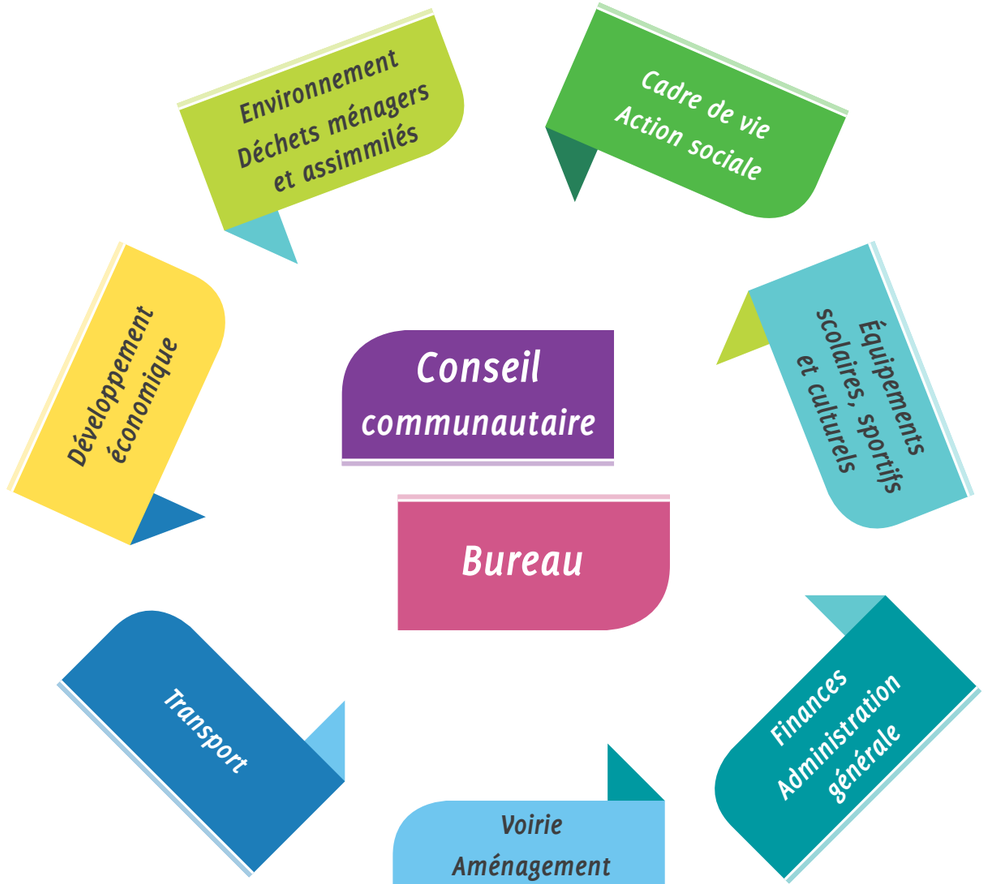

Le Bureau est composé du président, Philippe Lacoste, maire de St-Magne et de 7 vice-présidents, dont les maires des quatre autres communes. Il examine les propositions émises par les commissions et prépare les décisions et programmes qui seront soumis au vote du Conseil communautaire.

Le Conseil communautaire est composé de 29 conseillers désignés par les communes. Il vote le budget et valide les décisions et les opérations conduites par la communauté de communes.

Organigramme

***Les 7 Commissions** ont un rôle consultatif dans leur domaine de compétence. Chaque commune y est représentée par le même nombre d'élus municipaux.*

Développement économique

Aménagement de l'espace communautaire

Protection et mise en valeur de l'environnement

Aménagement des aires d'accueil des gens du voyages

Equipements scolaires, sportifs et culturels

Transports

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2011 : équilibre entre **recettes** et **dépenses**

Avec la suppression de la taxe professionnelle, la fiscalité des entreprises ne représente plus que 16% des recettes de fonctionnement de l'intercommunalité, contre 31% en 2010. Mais avec un territoire en forte expansion démographique (17 000 habitants aujourd'hui, 30 000 d'ici 2030 selon les prévisions), la Communauté de Communes doit néanmoins poursuivre son projet de territoire.

Les recettes

En 2011, les recettes des deux principaux budgets s'élèvent à plus de 7,8 millions d'euros. La fiscalité des ménages représentent 20% du budget alors que celle des entreprises atteint 16%. 30% des recettes de la CdC proviennent des déchets quant au 34% restant, ils se répartissent entre les dotations de l'Etat (14%), le transport scolaire (11%) et la redevance piscine, les loyers de la pépinière et les subventions de l'Europe.

La fiscalité

Les taux intercommunaux ont été votés sans augmentation pour 2012.
A savoir, la taxe d'habitation s'élève à 9,57%, la taxe foncière sur le bâti 2,20%, et celle du non-bâti 6,10%.
Quant à la cotisation foncière des entreprises, elle est de 26,37%. Rappelons que cette cotisation a été créée après la suppression de la taxe professionnelle.

Les investissements

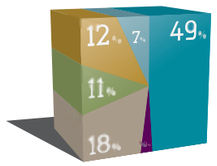

En 2011, les investissements s'élèvent à 2,14 millions d'euros. Les zones d'activités occupent le premier poste de dépense.

- Travaux d'aménagement zone d'activité économique
- Groupes scolaires
- Remboursement du capital des emprunts
- Pépinière d'entreprises
- Investissement des déchets (camion, conteneurs,etc...)
- Divers : aménagement du cinéma, des aires d'accueil des gens du voyage, Gironde Numériq

Les dépenses de fonctionnement

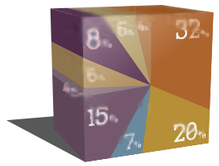

Elles s'élèvent à 6,3 millions d'euros. La part des transports scolaires et à la demande, de même que celle du budget des déchets, augmente de 2 points par rapport à 2010.

- Budget annexe des déchets
- Allocation compensatrice reversée aux communes
- Intérêts des emprunts (construction scolaires)
- Transports scolaires et transport à la demande
- Eclairage public, Entretien des zones d'activités et de la pépinière, Aire d'accueil des gens du voyage
- Piscine intercommunal
- Charge de personnel
- Pays SCOT, leader, mission locale, maison des saisonniers
- Dépenses à caractère général

ET DEMAIN ?

Nos programmes d'investissements sont financés pour partie par l'emprunt. Depuis fin 2011, toutes les collectivités ont de plus en plus de mal à trouver des financements bancaires, conséquence de la crise internationale que nous traversons. Cette année 2012, nous avons pu obtenir les ressources nécessaires, mais qu'en sera-t-il en 2013 et les années suivantes ? Les équipements scolaires sont pourtant indispensables. En 2013, il nous faudra financer le projet de l'extension de l'école élémentaire Ballion et de l'école maternelle Les Lutins au Barp, ainsi que l'extension et la réhabilitation de l'école Cazauvielh à Salles. Espérons que la conjoncture bancaire soit plus propice aux investissements.

ÉCONOMIE : zoom sur la pépinière et ses entreprises

Aménagée depuis novembre 2010, la pépinière propose 9 boxs à la location, totalisant 1200 m². Tous les locaux sont actuellement occupés. Rencontre avec ses locataires.

■ Traiteur Aynel

Nom du gérant : Damien BRETON
Date de création : le 8 mars 2010
Activités : traiteur pour professionnels et particuliers. Le traiteur Aynel peut servir jusqu'à 1000 couverts en cocktail et 700 en repas assis. Un showroom est à la disposition des clients pour se faire une idée de ce qu'ils souhaitent.
Pourquoi s'être installé à la CdC : c'est un carrefour de plusieurs départements et cela facilite les déplacements.
Contact : 05 57 80 47 35

■ MGF Mobilier Goisnard Frères

Nom du gérant : Yves GOISNARD
Date de création : 1973
Activités : fabrication de tous éléments en bois sur mesure : mobilier, agencement de magasin, cuisine, salle de bains, etc.
Pourquoi s'être installé au Val de l'Eyre : En 1973, venu en vacances en Gironde où vit une partie de la famille de son épouse, il s'y installe et se lance dans la fabrication de meubles en bois. En 1985, son frère Bruno le rejoint dans l'aventure.
Contact : 05 56 88 11 71

■ Liloula

Nom du gérant : Valérie DUCHAUSSOY
Date de création : 2007
Activités : Création et réalisation de vêtements et accessoires pour enfants de 0 à 12 ans et accessoires pour adultes coordonnés à la gamme enfant. Ce sont des pièces uniques et réalisées de manière artisanale.
Pourquoi s'être installé à la CdC : Une des premières entreprises à s'installer à la pépinière (le 1er juin 2010). La pépinière est pour elle une réelle opportunité de synergie avec certains de ses colocataires qui ont des activités similaires.
Contact : 06 13 56 48 78

■ MC Décoration

Nom du gérant : Marie CONDET
Date de création : janvier 2009
Activités : Revalorisation de meubles ou d'objets, création d'ambiance.
Ce qu'elle peut faire ? Restauration et création de mobilier tapissier, habillage de fenêtres, coussinage et linge de table ou encore décors peints sur toiles ou autres supports.
Pourquoi s'être installé à la pépinière ? : Cette installation à la pépinière est née d'une envie de travailler à proximité de son domicile tout en étant hors des grandes agglomérations.
Contact : 06 17 24 89 01

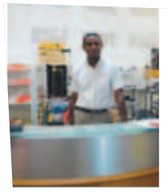

■ Pièce Auto

Nom du gérant : Daniel VINCENT
Date de création : le 3 janvier 2011
Activités : distributeur de pièces automobiles.
Pourquoi s'être installé à la pépinière ? La région est agréable, la population fidèle, le site et le loyer accessibles. N'étant pas encore surpeuplée par les entreprises, la pépinière est un lieu en devenir.
Contact : 06 42 68 26 88

■ France Entretien

Nom du cadre dirigeant : Fabrice LOBBEE
Date de création : 2007
Activités : 3D (dératisation, désinfectisation et désinfection), spécialiste des travaux dangereux en hauteur, dépoussiérage industriel, traitement du bois, préparation des sols avant construction.
Pourquoi s'être installé à la pépinière : Monsieur Lobbée était installé en tant que fleuriste à Belin-Beliet il y a 13 ans. C'est un peu un retour aux sources !
Contact : 06 45 41 88 46

■ Sud-Ouest Service

Nom du gérant : Philippe LAGIERE
Date de création : 2004
Activités : vente de protections d'incontinence, matériel médical, changes bébé, produits d'hygiène.
Pourquoi s'être installé au Val de l'Eyre : nous avons fait construire notre résidence principale à Belin-Beliet en 1983, il y a bientôt 30 ans. Il nous a paru normal d'y installer notre entreprise, la population augmentant chaque année.
Contact : 05 56 88 15 38

Gamm Vert sur Eyrialis

Tout faire matériaux sur Eyrialis

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Les zones d'activités : le succès se confirme

Les zones d'activités de la communauté de communes, Sylva 21 et Eyrialis, présentent de nombreux avantages qui séduisent de plus en plus d'entreprises. Par ses efforts de réhabilitation, d'extension et de création d'un hôtel d'entreprises, la CdC renforce leur attractivité. A ce jour, 7,2 millions d'euros ont été investis en achat de terrain et travaux d'extension et de réhabilitation.

Témoignages de deux chefs d'entreprise qui ont décidé de s'y implanter.

■ *Tout faire matériaux*

L'enseigne « Tout faire matériaux » a ouvert un espace de vente de matériel de bricolage à Eyrialis (Le Barp) en février dernier.

Témoignage de ***Monsieur Darquy***, son directeur :

« Je prospectais sur le canton, car il présente un bon potentiel : une zone résidentielle en fort développement, sur laquelle il n'y avait pas encore de commerce de bricolage. Le contact avec la Communauté de communes a été déterminant, par la compétence, la dynamique, les moyens mis en place et la perspective de nouveaux lotissements. Le seul point négatif, pour l'instant, est que la zone est encore en travaux et que les clients ne savent pas si le magasin est ouvert ou pas. » « Tout faire matériaux » emploie six personnes, habitant le Barp, Hostens, La Teste ou Bazas.

Pépinière d'entreprises Sylva 21

■ *Bordopréfa*

Bordopréfa est une PME spécialisée dans les produits en béton et agglomérés pour le bâtiment. Depuis sa création en 2004, elle était installée à Cenon, commune voisine de Bordeaux sur la rive droite de la Garonne. Elle va s'installer à Sylva 21, dans un bâtiment de 3 500 m² sur un terrain de 18 200 m².

Hervé Monistrol, directeur de Bordopréfa :

« C'est d'abord le côté financier qui a joué : les terrains sont 6 à 7 fois moins chers qu'à proximité de Bordeaux. Ensuite, l'installation à Sylva 21 est stratégique par rapport à nos clients : nous livrons dans les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la région bordelaise. Enfin, la proximité du Bassin d'Arcachon et du Laser Mégajoule (qui devrait être mis en service fin 2014) promettent une expansion démographique importante, et donc, de nouveaux marchés. Je n'oublie pas l'appui efficace de la Communauté de communes, qui nous soutient administrativement dans le montage de l'opération.

A Sylva 21, Bordo Préfa comptera 29 salariés, le bureau d'étude nous rejoignant sur le site. Il y aura certainement des recrutements, certains de nos salariés actuels étant fortement enracinés sur Bordeaux rive droite.»

Bienvenue !

Viennent de s'implanter sur nos zones d'activités : Tout faire matériaux, DMS (pose de menuiseries), Autosécurité (contrôle technique), Gamm vert.

Et prochainement : CMB modélisme, l'entreprise de plomberie-couverture Boirand, la carrosserie Varlot, Bordopréfa, la ferronnerie d'art Noiraud.

■ *Et demain ?*

La CdC poursuit son programme, afin d'offrir un accueil de qualité à de nouvelles entreprises.Pour 2012, sont prévues la fin de la réhabilitation de Sylva 21 (partie Belin-Beliet) et la troisième extension d'Eyrialis, avec la création de 12 lots de 1200 à 4 000 m². Ces deux projets sont évalués chacun à près de 600 000 € au total. ◆

LE CINÉMA INTERCOMMUNAL : dans quelques jours, l'ouverture...

Il y a quatre ans, la CdC s'est penchée sur le devenir du cinéma de Salles, en lançant une étude de faisabilité économique. Deux ans plus tard, le permis de construire est validé. Le chantier a démarré en février dernier et l'ouverture au public est prévue en novembre. Un nouveau cinéma spacieux (162 places), et totalement modernisé, pour notre territoire !

En septembre 2011, la CdC a choisi la société Artec pour l'exploitation du cinéma pour une période de 7 ans. Artec a pour objectif de faire revivre le cinéma intercommunal, lieu de proximité et de loisir pour l'ensemble des habitants du territoire.

Mais en quoi consiste exactement le métier d'exploitant de cinéma ?

Monsieur Bernard, directeur d'Artec, a bien voulu nous éclairer sur la question :
« Un exploitant fait vivre le cinéma. De l'accueil à la programmation, nous gérons également toute la partie technique et la communication du lieu. Après avoir répondu à l'appel d'offres lancé par la CdC du Val de l'Eyre, nos 25 ans d'expérience dans le métier et le professionnalisme de mon équipe ont fait la différence ! Mais, comme je dis toujours, c'est bien d'avoir un passé, mais c'est mieux de regarder vers l'avenir ! »

La société Artec gère déjà 14 salles en Gironde, dont le Gérard Philipe à Gujan-Mestras et le Centre culturel à Biganos. ◆

Plus d'informations sur Artec :
www.artec-cinemas.com

Les travaux ont été financés à 80% par des fonds publics : l'Etat, le Centre National du Cinéma, la Région Aquitaine et le département. La façade du cinéma sera habillée de pin maritime, selon le procédé Above(1) développé par PGS Beynel et mis en œuvre par MGF Goisnard (deux sociétés implantées localement).

(1) voir note dans le texte.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur le nouveau cinéma ?

« Le futur cinéma sera un lieu de vie et de rencontres. Nous nous devons d'impliquer l'ensemble des acteurs du tissu local autour de sa construction afin de garantir sa réussite. A l'heure actuelle et la date d'inauguration approchant (dans le courant de l'automne), notre préoccupation première est de trouver une personne pour gérer la salle. Plusieurs candidatures nous sont parvenues, mais le critère déterminant reste la proximité. Le futur gérant doit vivre sur le Val de l'Eyre. »

▶ Le cinéma sera ouvert tous les jours sauf le lundi, tout au long de l'année (fermeture annuelle de 2 semaines).

La programmation sera de 8 séances hebdomadaires (10 pendant les vacances scolaires), entre films «grand public» et classés «art et essai».

Pour connaître les horaires :
www.valdeleyre.fr
Rubrique culture et loisirs.

L'avancée du chantier

LES TARIFS :

- *Entrée plein tarif : **6,50 €***
- *Abonnés, associations culturelles : **5 €***
- *Tarif réduit (moins de 18 ans, plus de 60 ans, demandeurs d'emploi) : **5 €***
- *Scolaires : **3,50 €***
- *Comités d'entreprises : **4,80 €***

... et nous pourrons dire : **Moteur !**

*Sur présentation de ce coupon, **bénéficiez de l'offre spéciale pour l'ouverture de votre cinéma !***

*1 place **achetée** = 1 place **offerte** !*

Offre valable jusqu'au 31 janvier 2013

coupon détachable

LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE de LUGOS fait peau neuve

La population de Lugos augmente et le groupe scolaire actuel deviendra rapidement insuffisant. La Communauté de Communes du Val de l'Eyre va procéder à son agrandissement en repensant l'organisation des 2 écoles.

Aujourd'hui, le groupe scolaire accueille 110 élèves dans 5 classes (2 classes maternelles et 3 classes élémentaires), ce qui s'avère d'ores et déjà trop exigu.

Le projet du nouveau groupe scolaire

Le nouveau groupe scolaire sera composé d'une partie élémentaire sur le site existant, après réhabilitation, ainsi que d'une partie maternelle. Une nouvelle cantine, une garderie, une salle plurivalente seront également construites.

Au total, cette nouvelle école comprendra 5 classes élémentaires (contre 3 actuellement) et 3 classes de maternelles (contre 2 aujourd'hui) avec possibilité de construire une quatrième classe.

Le groupe scolaire de Lugos actuellement

Cette nouvelle construction de 1 100 m² sur un terrain de 3 150m² attenant à l'école est estimée à 1 580 000 € hors voiries et réseaux divers, assainissement, mobilier et équipements de cuisine qui seront à la charge de la commune. ◆

Calendrier : le permis de construire est en cours de préparation / Début des travaux : janvier 2013

Le projet du nouveau groupe scolaire

Tous les jours, ÇA ROULE !

La Communauté de communes du Val de l'Eyre assure le transport de plus de 1000 élèves. Le budget correspondant était de plus d'un million d'euros pour 2011, subventionné à 80% par Conseil Général de la Gironde. Une nouvelle convention avec ce dernier a été conclue pour une durée de 7 ans.

En moyenne, le transport d'un élève coûte 1 000€ pour l'année, soit 5,15 € par jour d'école.

Vous trouverez sur le site internet de la Communauté de communes (www.valdeleyre.fr) toutes les informations utiles sur les transports scolaires : circuits, arrêts, horaires, tarifs, modalités d'inscription, paiement en ligne, ainsi que les règles de sécurité à rappeler aux enfants. ◆

Ça va changer quoi ?

La première conséquence du changement de règlement départemental, c'est la fin de la mutualisation du tarif pour les familles. En clair, deux tarifs sont mis en place à partir de la rentrée :

- pour les familles qui respectent les critères (85% des élèves), le tarif est plafonné à 120 € par le Conseil Général.,
- pour les élèves domiciliés à moins de 3 km de leur établissement scolaire (15% des élèves), le tarif est de 185 €.

Pour les élèves inscrits dans un établissement hors secteur, la CdC ne transporte que les enfants bénéficiant d'une dérogation pour le suivi d'un enseignement spécifique ou pour raison sociale validée par le Conseil Général.

N'oubliez pas que, pour des raisons évidentes d'organisation des circuits et de respect des règles de sécurité, les inscriptions aux transports scolaires doivent être faites avant le 30 juin pour l'année scolaire suivante. Le service des transports y travaille tout l'été !

LE VAL'BUS
vous transporte de **bonheur !**

Depuis l'été 2011, le Val'Bus vous transporte à la demande. Le succès a été immédiat, preuve qu'il répondait à un réel besoin : plus de 2 400 trajets ont été accomplis et 74 000 Kilomètres parcourus.

Mis en place par la Communauté de Communes il y a un an, ce service permet à des personnes sans moyen de locomotion ou à mobilité réduite, de se déplacer sur le canton, mais également vers la communauté urbaine de Bordeaux ou vers le Bassin d'Arcachon. Il compte aujourd'hui deux véhicules et deux chauffeurs, à votre service du lundi au vendredi, de 6h30 à 20h.

L'équipe du Val'Bus

Sont également concernés les jeunes de moins de 25 ans, les personnes âgées de plus de 75 ans, les personnes handicapées ou à mobilité réduite (temporaire ou permanente), les demandeurs d'emploi domiciliés sur le territoire.

Quelques témoignages d'utilisateurs de Val'Bus :

■ ***Marguerite Magnet*** a plus de 75 ans. Elle habite à Lugos et doit se rendre régulièrement chez son kiné au Barp, mais aussi quelquefois sur Bordeaux. *« Val'Bus me fait retrouver mon autonomie. Je peux ainsi aller à un rendez-vous chez un médecin spécialiste, au marché ou chez le coiffeur. Si la Communauté de communes ne l'avait pas créé, il aurait fallu l'inventer ! Un seul conseil : il vaut mieux téléphoner à l'avance pour réserver. »*

Mme Magnet, une utilisatrice

■ ***Christine Matha*** (Salles) a utilisé le Val'Bus deux fois, pour se rendre au centre pour handicapés à Bordeaux. *« Je n'ai absolument pas eu peur. Le chauffeur conduit très bien et il est très gentil. C'est très pratique et cela m'évite de déranger mes proches. Si j'ai l'occasion, bien sûr, je réutilisera Val'Bus ! »*

■ ***Alessandra Maserati*** habite au Barp et doit aller sur la CUB pour passer des visites médicales. *« A plus de 75 ans, je ne pourrai bientôt plus conduire. Val'Bus est idéal pour moi. C'est vraiment une bonne affaire ! Le service est parfois victime de son succès et peut avoir quelque retard. »*

■ ***M. et Mme Descat*** résident à Belin-Beliet. M. Descat a été victime d'un accident et s'est cassé le bras. Il ne peut donc plus conduire. *« Val'Bus vient vous chercher et vous ramène. Que demander de plus ? C'est plus économique que le taxi. Voilà une belle idée pour les personnes ne pouvant plus conduire. L'argent public est dépensé à bon escient ! »*

■ ***M. et Mme Derine,*** habitent à Saint-Magne. Mme Derine se déplace en fauteuil roulant et se rend régulièrement à l'hôpital Pellegrin de Bordeaux. *« C'est pratique ! J'aurais aimé que ce service soit proposé bien avant, ça nous évite de prendre la voiture pour tous mes rendez-vous médicaux. Je suis allée au Barp pour mon rendez-vous avec le kiné et je pense utiliser Val'Bus jusqu'à Arcachon prochainement, voyez comme c'est utile ! »* ◆

Le mode d'emploi :

*Il faut d'abord adhérer au service (formulaire téléchargeable sur **www.valdeleyre.fr**, à compléter et à retourner à la Communauté de Communes). Ensuite, il ne reste plus qu'à réserver son déplacement au moins 48h à l'avance en téléphonant au central d'appels (05 56 88 85 88).**Le Val'Bus vous transporte toute l'année, du lundi au vendredi, de 6h30 à 20h.***

***Tarifs** (un trajet = un aller ou un retour) :*
- ***1 € par trajet** pour les jeunes de moins de 25 ans sur le territoire de la Communauté de Communes.*
- ***2 € par trajet** sur le Val de l'Eyre,*
- ***2,50 € par trajet** pour les gares de Biganos et Macheprime, ainsi que Pôle emploi,*
- ***6 € par trajet** pour la Cobas, le CHU de Bordeaux, Biganos et Cestas,*

LE PLAN LOCAL de l'HABITAT (PLH)

La croissance démographique du Val de l'Eyre est 3 fois plus rapide que le reste du département de la Gironde. Elle est favorisée par la proximité de Bordeaux, capitale de la région Aquitaine et du Bassin d'Arcachon.

Le PLH, qu'es aquo ?

Le plan local de l'habitat (PLH) est un document d'action foncière qui définit, pour une durée de 6 ans, les objectifs et les principes pour répondre aux besoins en logement du Val de l'Eyre.

Notre croissance démographique, bien supérieure à la moyenne, résulte principalement de l'installation de nouveaux habitants sur notre territoire. En effet, plus d'un tiers des permis de construire du Val de l'Eyre est déposé par des personnes résidant au départ sur la Communauté urbaine de Bordeaux.

La CdC, consciente de cette préoccupation majeure pour l'avenir du territoire, a confié l'élaboration de son PLH à deux cabinets spécialisés, EHOS et Habitat et Territoires. Il devrait être achevé en fin d'année 2012.

Le PLH prendra en compte les objectifs suivants :

- l'amélioration de l'habitat existant,
- la disparition des logements vacants,
- la diversification de l'offre de logements, notamment pour les personnes âgées ou handicapées,
- la mixité sociale,
- le développement durable,
- la limitation de l'étalement urbain (pour préserver les espaces naturels et agricoles),
- la compatibilité avec le SCOT (Schéma de cohérence territoriale, mis en place par le Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, soit 17 communes).

Le PLH donnera ainsi une trame qui sera reprise dans les plans locaux d'urbanisme (PLU, autrefois Plan d'occupation des sols ou POS) de chacune des communes du Val de l'Eyre. ◆

LUTTE contre LA VIOLENCE FAMILIALE et L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Issu d'un travail partenarial entre les acteurs sociaux des 5 communes, la police et la gendarmerie, deux actions ont été mises en place en 2011.
En France, une femme sur dix serait victime de violences conjugales et les brutalités au sein du foyer seraient la première cause de mortalité chez les européennes âgées de 16 à 44 ans.

Interpellée par ces constats, la Communauté de Communes du Val de l'Eyre a recueilli des témoignages vidéo de personnes violentées et d'acteurs sociaux œuvrant pour les victimes. Cette vidéo est visible sur son site internet (www.valdeleyre.fr) et une plaquette informative est à votre disposition à la CdC et dans votre mairie.

Prévention routière : Acquisition de 5 radars pédagogiques.

Ces radars sont des indicateurs de vitesse et vont permettre de travailler sur la prévention routière. Chaque commune du Val de l'Eyre se voit attribuer un radar afin de sensibiliser ses habitants à limiter leur vitesse et ainsi les risques d'accidents. ◆

LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL revoit nos aires **À LA BAISSE**

Depuis deux ans, les demandes reçues de la part des gens du voyage ont été inférieures aux capacités des aires requises par le Schéma départemental.

Avec l'aval du Préfet, les dimensions des aires prévues sur notre intercommunalité ont donc été revues à la baisse, soit 24 caravanes au Barp (contre 48 initialement) et 12 caravanes à Belin-Beliet (contre 16 initialement).

Le projet d'aménagement de ces deux aires, qui comporte un bâtiment de gardiennage et des bâtiments sanitaires (WC, douches et éviers), est en cours de finalisation et les permis seront déposés sous peu. Le coût des travaux est estimé à 1 200 000 € et sera financé au tiers par l'Etat.

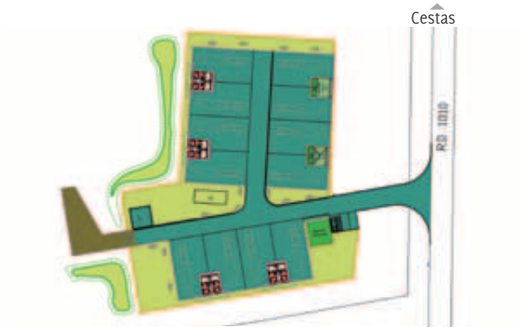

Projet d'aménagement de l'aire de Le Barp

Les travaux devraient être lancés début 2013. Un nouveau gestionnaire sera choisi par la Communauté des Communes du Val de l'Eyre. Il sera alors en charge des entrées et sorties des voyageurs, ainsi que du paiement, par avance, de la location de l'emplacement et des fluides (électricité, eau et déchets). ◆

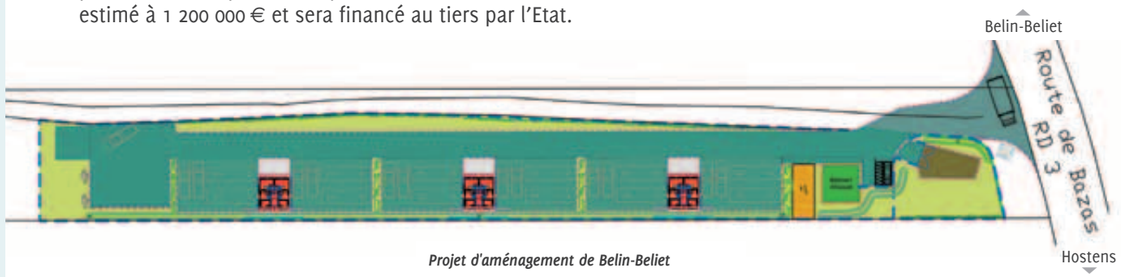

Projet d'aménagement de Belin-Beliet

PISCINE

LE SPADIUM est en FORME !

En l'espace de 4 années d'existence, le Spadium a littéralement conquis l'ensemble des habitants du territoire et au-delà.

Un succès lui permettant d'afficher une bonne santé: une fréquentation en hausse de 7% par rapport à l'année précédente avec 109 000 entrées totalisées ! Une vitalité que l'on observe également avec les 929 séances de natation scolaire dispensées auprès de plus de 2000 élèves.

Le projet de la nouvelle déchetterie de Lugos

LA DÉCHETTERIE de LUGOS s'agrandit

La déchetterie de Lugos, enregiste 5 255 entrées et 350 tonnes de déchets traités par an. Compte tenu de sa fréquentation, la Communauté de Communes du Val de l'Eyre prépare sa reconstruction afin qu'elle puisse accueillir 6 bennes d'une capacité maximum de 40 m³ de déchets, contre 4 plus petites actuellement.

Grâce à ce nouvel aménagement, plusieurs voitures pourront décharger simultanément sur le quai.
Un système de traitement des eaux pluviales sera installé et un local de gardien construit en remplacement du préfabriqué aujourd'hui vétuste.

La déchetterie actuelle de Lugos

La déchetterie intercommunale de Lugos est utilisée par les habitants de la commune mais également par ceux des quartiers sallois limitrophes. Afin de répondre aux besoins d'une population de plus en plus importante, la déchetterie va être agrandie dès 2013.

Il s'agit du dernier projet d'un plus vaste programme d'agrandissement de nos déchetteries intercommunales.

Le coût de ce projet est estimé à 220 000 € et sera entièrement financé par le budget de la communauté de communes. ◆

La déchetterie

Dans le Val de l'Eyre, nous produisons près de 4 000 tonnes d'ordures ménagères par an. Depuis le 1er janvier 2012, la Communauté de communes est la première collectivité de la Gironde à revaloriser ses ordures ménagères grâce à un procédé de traitement mécano-biologique.

Et si nos **DÉCHETS** étaient une **RESSOURCE ?**

La société Pena, PME girondine, était déjà chargée de transformer les encombrants déposés dans nos déchetteries en combustible de substitution. La CdC vient de lui confier depuis le 1er janvier 2012 le traitement des ordures ménagères. Cette société a mis au point un système de traitement mécano-biologique sur son site de Saint-Jean d'Illac.

Ce nouveau mode de traitement permet de valoriser environ 80% de nos déchets, entre la fabrication de compost homologué et la production d'un combustible de substitution destiné aux cimenteries. Les 20% restants sont triés pour en extraire les matières nécessitant un traitement spécial.

Actuellement 80% de nos ordures ménagères peuvent être valorisées. L'objectif est d'augmenter ce taux, donc de diminuer la part de «contaminants». Nous y parviendrons en étant encore plus vigilants dans le tri de nos déchets.

***Marc PENA**, dirigeant de la société Pena Environnement : « La valorisation des déchets, chez Pena, c'est notre savoir-faire. Pour les ordures ménagères, le défi était de trouver comment, au bout de la chaîne, produire d'une part un combustible performant, d'autre part un compost de qualité. Avec notre procédé, AROM®, nous atteignons un taux de recyclage de 80%. Le pari : trouver la technique pour, dans un avenir assez proche, n'avoir plus rien à mettre en décharge. Notre service Recherche et Développement y travaille. Un compost de qualité, cela veut dire aussi moins d'engrais et de produits phytosanitaires. Encore un plus pour l'environnement ! »*

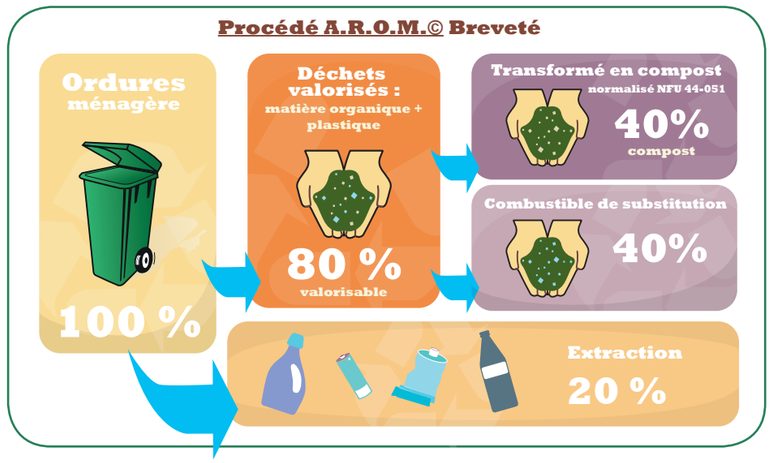

Le service d'assainissement non collectif

41% des habitants de la Communauté de communes sont raccordés à un assainissement individuel. Le SPANC (service public d'assainissement non collectif) contrôle la conception et la bonne exécution en cas de nouvelle installation ou de réhabilitation, le bon fonctionnement dans la durée. En cas de vente, le certificat de contrôle par le SPANC doit dater de moins de 3 ans.
Pour contacter le SPANC : 05 56 88 85 88 .

Les composteurs nouveaux sont arrivés !

Afin de réduire nos déchets à la source, 2 000 composteurs ont déjà été mis à la disposition des habitants par la Communauté de Communes depuis 2006. Et ça marche ! En 5 ans, alors que la population augmentait de 13%, le poids de nos ordures ménagères a diminué de 3%. 500 nouveaux composteurs vous attendent. En plastique recyclé, d'une capacité de 400 litres, ils sont livrés avec un bio-seau de 10 litres et un guide d'utilisation. Pour en obtenir un, rendez-vous au bureau de la CdC muni d'un justificatif de domicile et d'une participation de 15 €. ◆

Horaires des déchetteries

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BELIN-BELIET 06.13.23.26.63					
8h00-12h00 14h00-19h00	8h00-12h00 14h00-19h00	8h00-12h00 14h00-19h00	8h00-12h00 14h00-19h00	8h00 – 18h30	8h30-17h30
SAINT-MAGNE 06.72.95.56.04					
8h30-12h30 13h30-17h30	Fermée	8h30-12h30 13h30-17h30	Fermée	8h30-17h30	8h30-12h30 13h30-17h30
LUGOS 06.12.89.48.75					
13h00-18h00	Fermée	9h00-12h00 14h00-18h00	Fermée	Fermée	9h00-18h00
LE BARP 05.56.88.18.55					
9h00-12h00 14h00-18h00	9h00-12h00 14h00-18h00	9h00-12h00 14h00-18h00	9h00-12h00 14h00-18h00	9h00-12h00 14h00-18h00	9h00-18h00

Les déchets de la Communauté de Communes en 2011

3 899,74 tonnes d'ordures ménagères *(poubelles vertes), soit 235,5 kg/habitant*

936,74 tonnes de produits recyclables *(sacs jaunes)*

631,82 tonnes de verre *(+8,92% par habitant) dans les colonnes à verre*

7 122 tonnes collectées en déchetterie

Au total 12 590,30 tonnes ont été collectées

La déchetterie pour professionnels est ouverte 6 jours sur 7.

Du lundi au jeudi : 8h à 12h et 14h à 19h
Vendredi : 8h à 18h30 / Samedi : 8h à 17h30

Tarifs déchetterie professionnelle :
- *Tout venant : 144,45€TTC/tonne*
- *Déchets verts : 39,05€TTC/tonne*
- *Déchets bois : 61€TTC/tonne*
- *Gravats : 20,30€TTC/tonne*
- *Ferraille et cartons GRATUITS.*

Pour ouvrir un compte professionnel appelez le 05 56 88 85 88.

En 2011, les déchetteries du Val de l'Eyre ont enregistré 76 121 entrées

Artisans, TPE, PME-PMI...

Rejoignez le Val de l'Eyre et prenez la bonne direction !

05 56 88 85 88

Val de l'Eyre
Communauté de Communes

Belin-Beliet
Le Barp
Lugos
Saint-Magne
Salles

Zones d'activités EYRIALIS et SYLVA 21 : **le foncier à la hauteur de vos ambitions !**

www.valdeleyre.fr

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU VAL DE L'EYRE